

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 25 avril 2025, à 9 h, dans le Centre d'apprentissage des cadres (FA-386) ou sur Zoom.

Présences	Absences
<u>Membres ayant droit de vote</u> Barbeau, Jay, vice-président Baltrop, James Barry, Aaron Bouchard, Roxanne Cameron, Vernon, président Guay, André Harquail, David Kasunich, Staysha, AGE Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy Minor, Ryan Prudhomme, Rachel Ramakko, Brian Wells, Lynn, rectrice et vice-chancelière (d'office) <u>Membres sans droit de vote</u> Cavaliere, Patrick, Sénat Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Patel, Jeet, AECS Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université	<u>Membre ayant droit de vote</u> Alvarez-Sierra, Christian, AEF <u>Membres sans droit de vote</u> McGibbon, Joseph, APAPUL Pianosi, Birgit, Sénat Yazdani, Noushin, SCFP
<u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Campbell, Malcolm, vice-recteur principal aux études Codak, Dave, responsable intérimaire de la transformation Corboy, Hannah, secrétaire associée de l'Université Demianiuk, Benjamin, directeur du développement des affaires Dion, Nicholas, vice-recteur associé aux initiatives stratégiques Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Kumbakumba, Zamdazitta, présentatrice lors de la séance d'information Laporte, Marianne, directrice de la planification et de l'analyse institutionnelles Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université MacLeod, Tracy, dirigeante principale de l'Avancement Massimiliano, Michael, vice-recteur associé aux installations Mykytczuk, Nadia, présidente-directrice générale de MIRARCO et présentatrice lors de la séance d'information Owusu-Ansah, Kwaku, présentateur lors de la séance d'information Piquette, Nicole, vice-rectrice associée aux services financiers Tardif, Nicole, École des mines Goodman et présentatrice lors de la séance d'information Tremblay-Crowall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation	

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 9 h et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850, que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae.

M. Cameron indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Ryan Minor, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, a déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Il est souligné que l'article 4.2 – Annulation de la résolution – Virement de sommes du Fonds de dotation constitue un tel conflit. En outre, la secrétaire associée de l'Université, Mme Hannah Corboy, déclare un conflit en ce qui concerne l'article 5.1 - Mise à jour sur les négociations avec l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter cet article. Elle souligne qu'elle a récemment célébré sa première année à titre de rectrice et vice-chancelière et qu'elle est fière du travail accompli par l'Université depuis sa nomination. Elle donne ensuite une vue d'ensemble des indicateurs de rendement figurant dans son rapport écrit, soulignant diverses activités menées au cours des derniers mois, notamment une participation positive à la récente conférence d'Universités Canada. Elle souligne que l'Université Laurentienne jouit d'un fort dynamisme institutionnel et d'une reconnaissance nationale et internationale et que l'UL collabore avec diverses organisations et institutions locales pour développer des partenariats, ce qui témoigne des progrès réalisés dans le renouvellement de sa réputation de partenaire solide et collaborateur.

4. Comité des finances et des biens immobiliers

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les articles ci-dessous.

4.1 Pour approbation : Rapport sur le Fonds pour l'efficience et la responsabilisation (FER)

M. Ramakko invite Mme Wells à présenter ce point. Elle explique que le rapport sur le FER est soumis à l'approbation finale et le contexte de la participation de l'Université Laurentienne à ce fonds, mandaté par le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS), aux côtés d'une vingtaine d'autres établissements postsecondaires sélectionnés par le gouvernement de l'Ontario. Mme Wells souligne que le rapport sur le FER, produit en collaboration avec Deloitte, identifie des initiatives précises que l'Université pourrait entreprendre pour améliorer ses activités et accroître ses revenus. Il est indiqué que les initiatives proposées dans le rapport ne sont actuellement pas financées et nécessitent des investissements supplémentaires qui ne sont pas comptabilisés dans le budget de l'Université. Mme Wells invite alors le vice-recteur associé aux initiatives stratégiques, M. Nicholas Dion, à fournir de plus amples renseignements sur le processus d'approbation du rapport. M. Dion confirme que le rapport a été soumis au MCUERS afin de respecter la date limite de soumission de mars, l'approbation du Conseil étant autorisée. Toute révision ultérieure du rapport sera également soumise au MCUERS.

Une discussion s'ensuit sur le potentiel de financement que le MCUERS pourrait accorder à ces initiatives.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Jay Barbeau,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le rapport final produit dans le cadre du projet de l'UL au Fonds pour l'efficacité et la responsabilisation (FER) du ministère des Collèges et Universités

Adopté à l'unanimité

4.2 Pour approbation : Annulation de la résolution – Virement de sommes du Fonds de dotation

*En raison d'un conflit d'intérêts, le membre du Conseil, M. David Harquail, se refuse.

M. Ramakko invite Mme Wells à présenter ce point. Mme Wells explique que, en avril 2024 le Conseil a approuvé une résolution pour modifier l'entente de don en ce qui concerne le virement de sommes du Fonds de dotation de l'École des sciences de la Terre Harquail. Elle souligne que le donateur avait exprimé des préoccupations à ce sujet et ne voulait plus aller de l'avant. On demande donc aux membres du Conseil d'abroger la proposition de départ touchant le plan de dépenses afin que les discussions avec le donateur se poursuivent pour déterminer une façon de procéder qui concorde avec ses attentes.

Un débat s'ensuit sur le niveau de discussion précédant l'établissement des modalités initiales de l'entente de don et le statut du fonds original de dotation, qui devait demeurer tel quel et être déboursé selon le taux annuel approuvé par le Conseil aux fins précisées dans l'entente originale de don.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par Mme Roxanne Bouchard,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs annule la résolution suivante adoptée le 26 avril 2024;

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le virement annuel des sommes indiquées au tableau 2 de l'annexe B du Fonds de dotation de l'École des sciences de la Terre Harquail afin de financer les initiatives figurant dans ce tableau.

Adopté à l'unanimité

*À la fin de cet article, M. Harquail réintègre la réunion.

4.3 Pour approbation : Contrat avec ApplyBoard Inc.

M. Ramakko invite le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm Campbell, à présenter cet article. Il explique que l'Université Laurentienne a signé une entente de cinq (5) ans avec ApplyBoard Inc. pour la prestation de services de recrutement en Inde, au Népal, au Sri Lanka, au Pakistan et au Bhoutan. Grâce au succès de ce partenariat, la valeur totale du contrat dépasse le million de dollars et doit être approuvée par le Conseil des gouverneurs. M. Campbell souligne également que le contrat reposait sur le versement de commissions et qu'il a généré un rendement positif en matière d'investissement.

M. Ramakko note que le Comité des finances et des biens immobiliers du Conseil est favorable à la poursuite de ce contrat compte tenu de son impact positif sur le recrutement d'étudiants étrangers pour l'Université.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. André Guay,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve que l'Université Laurentienne continue d'être liée aux modalités du contrat de 2022 entre l'Université Laurentienne et ApplyBoard Inc pour le recrutement d'étudiants étrangers pendant deux (2) autres années jusqu'en juin 2027.

Adopté à l'unanimité

4.4 Pour approbation : Contrat avec Pékin

M. Ramakko invite M. Campbell à présenter cet article. Il donne alors une vue d'ensemble de l'accord conclu avec le North American Center for Future International Education (NAC) à Pékin, en Chine. Il précise que le NAC est responsable du recrutement d'étudiants et offre cinq (5) cours de chinois permettant d'obtenir des équivalences pour le programme de MBA. Il explique que, avec le succès de ce partenariat, la valeur totale du contrat dépasse un million de dollars et nécessite l'approbation du Conseil des gouverneurs. Il souligne que, à l'instar du contrat avec ApplyBoard, celui-ci repose sur des commissions et génère des revenus substantiels pour l'Université, en plus des fonds dépensés localement par ces étudiants étrangers qui poursuivent leurs études à Sudbury.

M. Ramakko note que le Comité des finances et des biens immobiliers du Conseil appuie ce contrat et est convaincu que les questions éthiques qui pourraient survenir sont traitées de manière satisfaisante.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Ryan Minor,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve que l'Université Laurentienne continue d'être liée par les modalités du contrat de 2022 entre l'Université Laurentienne et le NAC pour le reste de l'entente prévue, qui prendra fin en octobre 2027.

Adopté à l'unanimité

4.5 Pour approbation : Contrat de services de nettoyage du campus

M. Ramakko invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter cet article. Mme Lafontaine demande alors au vice-recteur associé aux installations et à la planification, M. Michael Massimiliano, de fournir davantage de détails. M. Massimiliano explique que, à la suite de la publication d'une demande de propositions (DP) visant à sélectionner un fournisseur pour les services de nettoyage des bâtiments et d'entretien des terrains, l'Université a reçu sept (7) propositions, dont trois (3) ont été présélectionnées et, à l'issue d'un processus rigoureux d'évaluation, le fournisseur soumis au Conseil des gouverneurs a été choisi à l'unanimité.

Une discussion s'ensuit concernant les détails du processus de demande de propositions, y compris le processus de vérification des références pour garantir que le fournisseur retenu avait fait ses preuves.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par Mme Rachel Prudhomme,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve l'attribution d'un contrat de nettoyage de cinq (5) ans à Best Service Pros Ltd. pour la période allant du 30 juin 2025 au 29 juin 2030 pour une valeur totale maximale du contrat de 14 millions de dollars hors taxes, pour les services de nettoyage des bâtiments et d'entretien des terrains.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs autorise la rectrice et vice-chancelière ainsi que la vice-rectrice aux finances et à l'administration, à conclure un contrat avec Best Services Pros Ltd selon les modalités et conditions décrites ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

4.6 Pour approbation : Prestataire d'avantages sociaux pour les membres du personnel

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle demande alors à la vice-rectrice associée aux Ressources humaines et au Développement organisationnel, Mme Shelley Carpenter-Wright, de donner plus de détail. Elle explique que le consultant en avantages sociaux de l'Université Laurentienne, Eckler Ltd., a récemment renégocié au nom de l'Université un renouvellement de contrat avec la Financière Manuvie pour les prestations d'invalidité de longue durée, de soins de santé et de soins dentaires, avec entrée en vigueur le 1^{er} mai 2025. Mme Carpenter-Wright confirme également que ce renouvellement de contrat n'entraînera aucun changement dans les services ou avantages offerts aux membres du personnel de l'Université.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par M. James Barltrop,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le renouvellement du contrat avec la Financière Manuvie pour les prestations d'invalidité de longue durée, de soins de santé et de soins dentaires. Adopté à l'unanimité

4.7 Pour approbation : Processus d'approvisionnement au paiement en ligne (P2P)

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle demande alors au responsable intérimaire de la transformation, M. Dave Codack, à fournir davantage de détails. M. Codack souligne qu'un volet du Programme de transformation comprend l'acquisition d'une solution d'approvisionnement au paiement en ligne (P2P). Il indique que la plateforme P2P simplifiera le processus d'approvisionnement de l'Université et améliorera l'efficacité et les contrôles internes. M. Kodak note également que le système P2P s'intégrera pleinement au système de planification des ressources de l'entreprise (PRE) actuel de la Laurentienne, y compris le module de budgétisation, ce qui sera très avantageux. Comme le coût contractuel total de la plateforme P2P dépasse le million de dollars, ce point est soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs.

Des questions sont alors soulevées concernant la capacité de ce système à s'intégrer à d'autres systèmes existants. Il est confirmé que ce nouveau système P2P s'intégrera de manière transparente aux systèmes existants, ce qui entraînera des avantages en aval.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Aaron Barry,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve l'achat de la suite de solutions Jaggaer One Procure to Pay pour le programme de transformation pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2025, à un coût ne dépassant pas 1 M\$ CA avant taxes.

Adopté à l'unanimité

4.8 Pour approbation : Contrat avec Deloitte

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle donne une vue d'ensemble de l'engagement de Deloitte à appuyer l'Université dans la préparation d'un plan de transformation détaillé, comme l'exige le Plan de transaction et d'arrangements. Elle explique que l'Université entrait dans la phase de mise en œuvre du programme de transformation et c'est pourquoi une prolongation de contrat avec Deloitte est demandée afin de maintenir le soutien à la planification et à la coordination interfonctionnelles et d'assurer un suivi de l'avancement d'activités précises. Mme Lafontaine souligne que la valeur totale du contrat pour l'exercice 2025-2026 dépassera le seuil d'un million de dollars et doit être soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs. Mme Lafontaine indique enfin que l'intention est de réduire progressivement la dépendance aux services de Deloitte et que les fonds ne seront accessibles qu'au fur et à mesure de l'utilisation de leurs services.

Une question est alors soulevée concernant l'inclusion de la valeur de ce contrat dans le budget global du Programme de transformation, qui sera présenté en séance publique. Il est confirmé que la valeur du contrat avec Deloitte fait bien partie du montant des services professionnels prévu dans le budget proposé de transformation.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve la prolongation du contrat de Deloitte pour appuyer la mise en œuvre du Plan de transformation pour la période allant du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026, à un coût ne dépassant pas 972 920,00 \$ CA avant taxes.

Adopté à l'unanimité

4.9 Pour approbation : Mise à jour sur l'immobilier

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle souligne que les travaux se poursuivent pour finaliser les modalités de cession-bail et la documentation des six (6) propriétés restantes, les détails relatifs aux assurances et à l'environnement étant en cours d'examen. Il est noté que les travaux d'arpentage ont pris fin plus tôt que prévu et que les plans définitifs de chaque propriété sont en cours de finalisation. Il est indiqué qu'il n'y a aucune raison de croire qu'il existe des obstacles à la finalisation de la transaction concernant l'Université de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (UEMNO).

Enfin, en ce qui concerne l'ex-résidence Bell, Mme Lafontaine indique qu'un agent immobilier a été retenu et que des préparatifs sont en cours pour élaborer une stratégie de vente. Il est confirmé que le MCUERS sera tenu informé. On souligne également le projet de déménagement des œuvres d'art conservées dans le bâtiment vers les archives de la Bibliothèque du campus de Sudbury. Des mesures ont été prises pour assurer la sécurité et la préservation des œuvres.

Des discussions approfondies s'ensuivent concernant le calendrier prévu pour la clôture de la vente des biens immobiliers restants et le Conseil demande que des mesures soient prises pour accélérer le processus autant que possible. D'autres discussions ont lieu concernant la transaction de l'UEMNO et une demande de confirmation écrite a été formulée afin de supprimer les obstacles susceptibles de retarder la conclusion de la vente.

5. Comité des ressources humaines

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter cet article.

5.1 Pour information : Mise à jour sur les négociations avec l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne

*En raison d'un conflit d'intérêts, la secrétaire associée de l'Université, Mme Hannah Corboy, se refuse.

M. Barry invite le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm, Campbell, à discuter de la question. Il fait le point sur les relations de travail avec l'APUL et les préparatifs en vue de l'expiration prochaine de la convention collective actuelle.

*À la fin de cet article, Mme Corboy réintègre la réunion.

6. Nominations des lauréats d'un titre honorifique

M. Cameron invite Mme Wells à présenter cet article. Mme Wells explique que, à la suite d'un appel de candidatures pour les titres honorifiques de l'Université Laurentienne, un certain nombre de candidatures ont été reçues et examinées par le Comité mixte sur les titres honorifiques et, à ce titre, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner l'approbation de quatre (4) candidatures.

Des questions sont alors soulevées concernant le processus de nomination et la durée d'éligibilité des candidats approuvés aux titres honorifiques. Mme Wells donne une vue d'ensemble du processus et incite les membres du Conseil à soumettre des candidatures. Il est confirmé que les lauréats approuvés restent éligibles pendant trois (3) ans à compter de la date d'approbation. Une discussion s'ensuit concernant l'obligation historique des candidats d'assister en personne à une cérémonie de remise des diplômes, ce qui s'est avéré difficile pour certaines des personnes précédemment approuvées.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par Mme Rachel Prudhomme,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité mixte sur les titres honorifiques et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve l'attribution d'un titre honorifique lors des prochaines cérémonies de remise des diplômes à Dawn Madahbee Leach, Kristan Straub, [*] et [*].

Adopté à l'unanimité

* Note : Cette information est supprimée pour préserver la confidentialité des lauréats qui n'ont pas encore été annoncés

7. Autres questions

Aucune autre question n'est soulevée.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 10 h 28.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 10 h 43 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Barbeau souligne le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae.

M. Cameron indique que la séance publique est diffusée en direct.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Certificat en leadership - Industrie des ressources minérales

La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, présente Mme Nadia Mykytczuk, professeure à l'Université Laurentienne, directrice générale de l'École des mines Goodman et présidente-directrice générale de MIRARCO, qui met en lumière le Certificat en leadership - Industrie des ressources minérales offert à l'École des mines Goodman. Mme Mykytczuk, la coordonnatrice du programme de l'École des mines Goodman, Mme Nicole Tardif, et les étudiants Kwaku Owusu-Ansah et Zamdazitta Kumbakumba présentent le succès et le potentiel futur de ce programme de certificat unique qui a célébré récemment la troisième cohorte de diplômés.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Ryan Minor, appuyé par M. Brian Ramakko, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, a déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en viennent à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Le vice-président du Conseil, M. Jay Barbeau, déclare un conflit d'intérêts en ce qui concerne l'article 12.1 Pour approbation : Nomination et élection à la présidence du Conseil. Aucun autre conflit n'est déclaré.

3. Résolution en bloc

M. Cameron demande qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles ci-dessous figurant dans la documentation de la réunion.

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 février 2025.

3.2 Sommaire des rapports d'information des comités permanents

A. Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques

B. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers

C. Rapport du Comité de gouvernance

i. Rapport d'assiduité des membres du Conseil

D. Rapport du Comité des ressources humaines

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par Mme Tammy Manitowabi, que les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport de la rectrice

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter son rapport.

Mme Wells exprime sa profonde gratitude au Conseil et à la communauté universitaire de leur soutien tout au long d'une année fructueuse, mais complexe, à l'Université Laurentienne, soulignant les nombreux échanges positifs avec le corps professoral, le personnel, les étudiants et les diplômés. Elle souligne qu'il reste encore beaucoup à faire, mais que la dynamique est solide et de nombreuses perspectives positives sont à venir. Mme Wells invite alors la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à souligner l'événement qui se tiendra sur le campus le 28 avril 2025 en hommage aux travailleurs touchés par des accidents du travail et des décès. Mme MacLeod indique que cet événement comprendra aussi un hommage à M. Leo Gerard et le lancement d'une collecte de fonds en son honneur.

M. Cameron exprime sa reconnaissance pour les efforts déployés par Mme Wells au cours de sa première année à l'Université Laurentienne et note qu'il y a beaucoup d'optimisme en ce qui concerne l'avenir de l'UL.

5. Mise à jour financière

M. Cameron invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter cet article. Mme Lafontaine demande alors à la vice-rectrice associée aux Services financiers, Mme Nicole Piquette, à souligner les chiffres de trésorerie et les rendements des investissements de l'Université ainsi que les contributions différées et l'activité des fonds de dotation.

Une question est soulevée concernant les aspects financiers des micro-certificats. Le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm Campbell, indique que cela résulte de projections inexactes, mais que, à l'avenir, les prévisions seront rajustées et que l'investissement dans un logiciel amélioré pour la collecte des droits de scolarité de ces cours devrait se traduire par de meilleurs résultats budgétaires.

6. Pour approbation : Budget 2025-2026 de fonctionnement et d'immobilisations

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle présente un budget annuel équilibré pour 2025-2026, axé sur l'amélioration de l'expérience étudiante et conforme au Plan stratégique, tout en tenant compte des travaux d'entretien différé et du respect des clauses financières restrictives. Elle indique qu'un gain comptable ponctuel provenant de la vente de biens immobiliers se traduira par un excédent de revenus projeté, bien que le produit de la vente de ces actifs immobiliers désignés soit versé aux créanciers en vertu du Plan de transaction et d'arrangements. Mme Lafontaine note que la planification financière future suivra de près la reconstitution des revenus, les ratios d'exploitation nets et l'évolution des inscriptions.

Des préoccupations sont soulevées quant au fait que les projections touchant le corps professoral ne correspondent pas à la croissance anticipée des inscriptions. L'équipe de leadership de l'Université souligne la nécessité de maintenir une stratégie d'embauche prudente et fondée sur les données. Les membres du Conseil expriment leur soutien au budget, tout en reconnaissant l'incertitude financière persistante dans le secteur postsecondaire canadien et la nécessité de faire preuve de vigilance pour que l'Université demeure bien positionnée pour s'adapter à l'évolution de la situation.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. James Barltrop,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le budget consolidé de fonctionnement et d'immobilisations de l'Université Laurentienne pour 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

7. Pour approbation : Budget 2025-2026 de mise en œuvre du Programme de transformation

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle présente le Budget 2025-2026 de mise en œuvre du Programme de transformation opérationnelle de l'Université Laurentienne, y compris un rapport sur les ressources et les coûts. Elle souligne que le budget proposé est conforme aux projections financières consolidées quinquennales du ministère des Collèges, des Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS).

Le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, note que ce budget a été examiné de près par le Comité et que, bien qu'il soit favorable, le Comité continuera de surveiller de près le budget du Programme de transformation.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Aaron Barry,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le budget du Programme de mise en œuvre de la transformation opérationnelle de l'Université Laurentienne pour 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

8. Plan d'enseignement 2025-2030

M. Cameron invite le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm Campbell, à présenter cet article. M. Campbell explique que le Plan d'enseignement 2020-2024 est arrivé à échéance au cours de la dernière année universitaire. Il souligne que l'élaboration du nouveau Plan d'enseignement 2025-2030 de l'Université Laurentienne visait à adopter une approche structurée et stratégique pour atteindre les objectifs institutionnels énoncés dans le Plan stratégique de l'Université Laurentienne. De plus, il indique que le Sénat a approuvé le Plan d'enseignement présenté à l'assemblée du 11 février 2025, et qu'il guidera les fonctions éducatives de l'Université, garantissant que ses programmes, ses politiques et ses ressources s'harmonisent avec sa mission, sa vision et ses valeurs.

9. Plan stratégique de recherche 2025-2030

M. Cameron invite la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à présenter cet article. Elle explique que l'élaboration du Plan stratégique de recherche (PSR) 2025-2030 a été appuyée par le Comité de planification du PSR, composé de membres du corps professoral, du personnel et de la population étudiante, avec le soutien de Strategy Corp Inc. L'élaboration du PSR de l'Université Laurentienne a comporté une analyse approfondie des environnements interne et externe de l'établissement. Elle a également inclus des consultations auprès des principaux intervenants de l'Université Laurentienne et de la communauté

universitaire au cours d'une période de neuf (9) mois, au cours de laquelle plus de 300 personnes ont fait part de leurs commentaires et points de vue, ce qui s'est traduit par le PSR tel que présenté.

10. Comité de vérification et de gestion des risques

M. Cameron invite la présidente du Comité de vérification et de gestion des risques, Mme Roxanne Bouchard, à présenter le point ci-dessous.

10.1 Pour approbation : Plan de travail de vérification externe pour l'exercice se terminant le 30 avril 2025

Mme Bouchard invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Mme Lafontaine explique que l'Université Laurentienne est tenue de soumettre ses états financiers à une vérification externe annuelle. Elle fait remarquer que BDO a été nommé vérificateur externe de l'Université par le Conseil des gouverneurs pour les exercices financiers se terminant en avril pour la période allant de 2022 et à 2027. Mme Lafontaine invite alors M. Marcus Sconci, vérificateur externe chez BDO, à présenter le rapport de planification de la vérification qui figure dans la documentation de la réunion. M. Sconci confirme que la méthode de vérification est restée largement inchangée par rapport à l'année précédente et souligne les secteurs de risque identifiés lors de la vérification.

Une discussion s'ensuit concernant le montant des honoraires mentionné dans la documentation de la réunion. Il est précisé qu'il contient les honoraires prévus dans l'appel d'offres initial, mais fournit également une estimation des honoraires liés à d'éventuels travaux hors du périmètre non couverts par l'accord initial. Il est indiqué que ces honoraires devraient être minimales et que des mécanismes de contrôle sont en place pour les gérer.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve le plan de vérification de BDO des états financiers annuels de l'Université Laurentienne pour l'exercice se terminant le 30 avril 2025.

Adopté à l'unanimité

11. Comité des finances et des biens immobiliers

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les points ci-dessous.

11.1 Pour approbation : Droits accessoires obligatoires des étudiants et droits obligatoires des associations étudiantes pour 2025-2026

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Mme Lafontaine explique que l'Université Laurentienne perçoit des frais obligatoires auprès des étudiants pour appuyer les services étudiants comme les sports, les loisirs et la santé mentale. En plus des fonds recueillis pour les initiatives de l'Université, chaque association étudiante facture divers avantages sociaux offerts aux étudiants, comme les régimes d'assurance maladie et dentaire, le programme UPass et les banques alimentaires. Mme Lafontaine invite alors le directeur

du développement des affaires, M. Benjamin Demianiuk, à fournir des précisions sur la nature de ces frais. Lors de sa présentation, M. Demianiuk confirme que les frais présentés sont obligatoires, mais souligne l'existence d'autres frais facultatifs auxquels les étudiants peuvent renoncer.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. James Barltrop, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les droits accessoires obligatoires de l'Université Laurentienne pour 2025-26, ainsi que les droits obligatoires de l'Association générale des étudiants (AGE), de l'Association des étudiantes et étudiants francophones (AEF) et de l'Association des étudiants des cycles supérieurs (AECS).

Adopté à l'unanimité

11.2 Pour approbation : Frais administratifs des étudiants pour 2025-2026

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Mme Lafontaine explique que les étudiants universitaires de l'Ontario doivent payer une combinaison de droits de scolarité (fixés conformément au Cadre provincial des droits de scolarité), de frais accessoires et de frais obligatoires, lesquels sont conformes au Cadre provincial de classification des frais accessoires. Elle souligne également que l'Université Laurentienne impose des frais administratifs, qui ne sont pas prévus dans le Cadre provincial, et qui sont approuvés annuellement par le Conseil des gouverneurs. Mme Lafontaine précise que ces frais sont calculés en fonction des services fournis aux étudiants par l'Université. Mme Lafontaine précise enfin que les frais, tels que présentés, entreront en vigueur à compter du semestre d'automne/hiver 2025-2026.

En l'absence de questions ou de préoccupations, la résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Rachel Prudhomme,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les frais administratifs des étudiants pour 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

11.3 Pour approbation : Droits de scolarité pour 2025-2026

M. Ramakko invite M. Campbell à présenter cet article. Il présente l'information figurant dans la documentation de la réunion et souligne les augmentations proposées des droits de scolarité pour les étudiants canadiens de l'Ontario, les étudiants canadiens de l'extérieur de la province et les étudiants étrangers. Ces augmentations, une fois approuvées, entreront en vigueur pour le semestre d'automne-hiver 2025-2026. M. Campbell indique que dix-sept (17) rajustements sont proposés, tous conformes aux moyennes du marché et se situant dans les limites des changements autorisés.

En l'absence de questions ou de préoccupations, la résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Lynn Wells, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les droits proposés de scolarité en 2025-2026 pour les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs des étudiants canadiens de l'Ontario, des étudiants canadiens de l'extérieur de la province et des étudiants étrangers.

Adopté à l'unanimité

11.4 Pour approbation : Plan quinquennal d'immobilisations

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle donne une vue d'ensemble du Plan quinquennal d'immobilisations renouvelé proposé pour la période allant de 2026 à 2031, des projets prévus dans le cadre de ce plan, ainsi qu'un résumé des projets financés par des subventions pluriannuelles et d'autres sources externes. Mme Lafontaine souligne que le rapport soumis au Conseil présente également une mise à jour concernant l'évaluation globale actuelle de l'entretien différé de l'Université, le rendement sectoriel comparable, la réalisation des projets et le processus de planification des immobilisations. Mme Lafontaine invite ensuite le vice-recteur associé aux installations et à la planification, M. Michael Massimiliano, à présenter les plans envisagés à court et à long terme pour répondre aux besoins en infrastructures physiques de l'Université.

Une discussion s'ensuit sur les défis liés aux prévisions à long terme, les responsabilités liées aux actifs immobiliers désignés qui ont été ou seront bientôt vendus à la province, et les restrictions en matière de divulgation des baux. Les questions de sécurité liées aux charges reportées sont examinées en mettant en évidence un cadre de priorisation, où les risques pour la santé et la sécurité sont prioritaires, à l'aide des données de l'évaluation récente de l'état des bâtiments.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. James Barltrop,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les projets d'entretien différé et le Plan quinquennal d'immobilisations allant de 2025-2026 à 2029-2030.

Adopté à l'unanimité

11.5 Pour information : Mise à jour sur les inscriptions

M. Ramakko invite M. Campbell à présenter cet article. Il fait le point sur les inscriptions officielles pour le trimestre d'automne 2024 et compare les chiffres réels aux inscriptions budgétisées pour 2024-2025. Il souligne que les chiffres fournis dans la documentation de la réunion sont désuets. Il fournit alors des données actualisées montrant une augmentation du nombre de confirmants canadiens, mais une diminution du nombre de confirmants internationaux. M. Campbell souligne que les données préliminaires de l'automne 2025 indiquant une légère augmentation du nombre de candidatures canadiennes, mais une baisse significative du nombre de candidatures internationales, ce qui est attribué à une atteinte à la réputation internationale du Canada.

Des questions sont soulevées concernant les pourcentages réels de la diminution du nombre de confirmants étrangers et de l'augmentation du nombre de confirmants canadiens à ce jour. M. Campbell répond que les données indiquaient une baisse de 55 % du nombre de confirmants étrangers, tandis que le nombre de confirmants canadiens affiche une augmentation de 22 %. Une question est soulevée concernant les tendances provinciales générales au sein du secteur postsecondaire. M. Campbell reconnaît la baisse importante des inscriptions d'étudiants étrangers dans l'ensemble du secteur, tout en soulignant que les chiffres de l'Université Laurentienne demeurent comparativement plus élevés que ceux de nombreux établissements homologues. Mme Wells souligne les défis plus vastes auxquels font face les universités canadiennes pour attirer les étudiants étrangers, et indique qu'Universités Canada se prépare à lancer des efforts de sensibilisation ciblés après les élections fédérales.

12. Comité de gouvernance

M. Cameron invite la présidente du Comité de gouvernance, Mme Laura Kurkimaki, à présenter les points ci-dessous.

12.1 Pour approbation : Nomination et élection à la présidence du Conseil

*En raison d'un conflit d'intérêts, M. Jay Barbeau se récuse.

Mme Kurkimaki explique que l'élection du président a généralement lieu en avril, le mandat du président actuel se terminant en juin 2025. À la suite de discussions sur la planification de la relève, le Comité de gouvernance recommande que M. Jay Barbeau soit nommé président à compter du 1^{er} juillet 2025. Mme Kurkimaki explique que le président actuel, M. Cameron, a exprimé son intérêt à exercer le rôle de vice-président pour appuyer M. Barbeau et le Conseil des gouverneurs tout en assurant une transition en douceur à la direction du Conseil et en démontrant son engagement envers l'Université Laurentienne.

Plusieurs membres du Conseil, ainsi que la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, en son nom et au nom de l'administration, expriment leur soutien à M. Barbeau en tant que président du Conseil.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs approuve que M. Jean-Pierre (Jay) Barbeau soit nommé président du Conseil des gouverneurs pour un mandat d'un an, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Adopté à l'unanimité

*À la conclusion de cet article, M. Barbeau réintègre la réunion.

12.2 Pour approbation : Examen de la structure et de la composition du Conseil

Mme Kurkimaki invite la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, à présenter cet article. Mme Vincent explique que l'on cherche à obtenir l'approbation de la création d'un comité spécial chargé d'évaluer la structure actuelle du Conseil et de formuler une recommandation au Conseil des gouverneurs concernant

sa composition. Mme Vincent indique que le comité se concentre particulièrement sur l'engagement de l'Université à étudier la possibilité d'ajouter des fauteuils avec droit de vote pour le personnel et le corps professoral. Elle précise que cette considération découle de la procédure prévue par la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) et vise à souligner l'importance d'une gouvernance inclusive et la connaissance institutionnelle que ces membres supplémentaires apporteraient en tant que personnes ayant droit de vote.

Les membres actuels sans droit de vote expriment leur soutien à cette initiative, qui s'inscrit dans la continuité du plan convenu en vertu de la LACC, tout en soulignant l'importance de la contribution des partenaires syndicaux aux délibérations en séance fermée. Il est confirmé que les partenaires syndicaux seront consultés, mais que leur participation directe sera limitée en raison des conflits d'intérêts inhérents, car ces groupes sont visés par les recommandations formulées.

La résolution suivante est présentée.

Il est proposé par M. James Barltrop, appuyé par Mme Roxanne Bouchard,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 25 avril 2025, le Conseil des gouverneurs crée un comité spécial, composé de trois membres votants du Conseil des gouverneurs, pour examiner et évaluer la structure actuelle du Conseil et lui faire une recommandation concernant sa composition au plus tard le 31 mai 2025.

Adopté à l'unanimité

13. Questions du président

M. Cameron souligne le grand enthousiasme suscité par le travail accompli à l'Université Laurentienne, notamment la planification stratégique, le renouvellement des actifs et l'avancement du plan de transformation, avec de solides ressources rassemblées pour appuyer ces initiatives.

14. Autres questions

M. Cameron confirme qu'il n'y a aucun autre article à discuter ou à aborder.

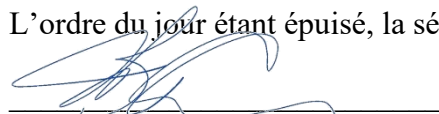
* La séance publique de l'assemblée du Conseil des gouverneurs est levée à 13 h 15.

15. Discussion à huis clos

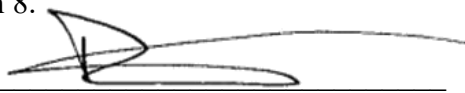
Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction, d'abord en présence de la rectrice et vice-chancelière, puis en son absence.

16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 8.



Vern Cameron, président



Danielle Vincent, secrétaire de l'Université